



CONSEIL MUNICIPAL DE JARJAYES
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 26/05/2020

Présents : Messieurs Christian CADO, Christian MULLER, ÉRIC GUIGNARD, Rémi RAIMBAULT, Gérald BORDIGA et Mesdames Sylvie OLLAGNIER, Monique RAQUET, Marie FRADIN, Orianna SENEQUIER et Cécilia RONZEVILLE.

Absent : Monsieur Roger CHAIX.

Le quorum étant réuni, Monsieur le maire, Christian CADO, ouvre la séance à 20h10 et propose Sylvie OLLAGNIER comme secrétaire de séance. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Monsieur le maire met au vote le compte rendu du conseil municipal du 04 juin 2020. Ce dernier est voté à l'unanimité.

En présence de Monsieur MARCHAND, trésorier de TALLARD, monsieur le maire présente le budget.

Vote du budget 2020 de la caisse de l'école de Jarjayes

Le budget de la caisse de l'école est voté par l'assemblée délibérante à l'unanimité.

Fonctionnement

Dépenses et recettes : 32 100 €

Vote du budget 2020 de la commune

Le budget principal de la commune est voté par l'assemblée délibérante à l'unanimité.

Fonctionnement

Dépenses et recettes : 599.115 €

Investissement

Dépenses et recettes : 497. 662 €

Taux d'imposition

Monsieur le maire propose que les taux d'imposition des taxes directes locales restent inchangés.

Taxe d'habitation : 11,40 %

Taxe foncier bâti : 14,41 %

Taxe foncier non bâti : 81,52%

La proposition est acceptée et votée à l'unanimité.

Affectation des résultats

Résultat de clôture de fonctionnement : +331.919,11 €

Résultat de clôture d'investissement : - 8.448,67 €

Restes à réaliser : - 97.857,00 €

Le conseil municipal décide d'affecter la somme de 106.305,67 €, arrondi à 106.306 €, correspondant au résultat des restes à réaliser en dépenses, retranché du résultat de clôture d'investissement, pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement, par un titre de recettes au compte 1068.

Le conseil a voté à l'unanimité.

Commission communale des impôts

Le conseil municipal propose une liste de 12 titulaires et 12 suppléants qui sera présentée à la Direction Générale des Finances Publiques qui retiendra 12 personnes pour siéger à la Commission Communale des Impôts.

Titulaires

Mme Marie FRADIN
Mme Sylvie OLLAGNIER
Mme Monique RAQUET
Mme Cecilia RONZEVALLE
Mme Orianna SENEQUIER
Mr Gerald BORDIGA
Mr Roger CHAIX
Mr Eric GUIGNARD
Mr Christian MULLER
Mr Remi RAIMBAULT
Mr Yvon DEDIEU
Mr Bruno GROS (non résident)

Suppléants

Mme Maryse SARRET
Mme Hélène AUBOYET
Mme Josette WALCH
Mr Herve POURCHER
Mr Claude FAURE
Mr Bernard GUILLAUME
Mr Marcel VALENTIN
Mr Christophe CŒUR
Mr Raphael GALENDRIN
Mr Bernard ESTACHY
Mr Philippe ALLEMAND
Mr Yann DE AGOSTINI (non résident)

La liste soumise au vote est acceptée à l'unanimité.

Demande de subvention voirie communale Casserelle

Monsieur le maire soumet au conseil l'autorisation de demander des subventions auprès du Département pour les travaux de voirie du quartier de Casserelle

Devis des travaux 21. 000 euros HT subvention à hauteur de 10. 000 €

Cette proposition est acceptée et votée à l'unanimité des personnes présentes

Annulation de la délibération du 03/09/2019

Par délibération du 03/09/2019 la commune gardait la compétence "eau".

A dater du 01/01/2020 et suite à la loi NOTRE, cette compétence relève de la communauté d'agglomération Gap Tallard Durance. Monsieur le maire demande l'annulation de la délibération du 03/09/2019 afin de permettre le transfert de cette compétence à la communauté de l'agglomération.

Cette demande est acceptée et votée à l'unanimité.

Délégués à SYMNERGIE05

Monsieur le maire demande l'annulation de la délibération du 04 juin 2020 afin de proposer : Mr Christian MULLER comme délégué titulaire et Mr Christian CADO comme délégué suppléant

Cette proposition est acceptée et votée à l'unanimité.

Marché du Château

Suite à la mise en place du Marché du Château, tous les mardis de 18h à 20h de juin à septembre, il est proposé d'instaurer un droit de place forfaitaire pour la saison d'été de 35 euros aux participants limites au nombre de 6.

Une convention sera passée avec chacun d'entre eux.

Monsieur le maire soumet au vote cette proposition acceptée et votée à l'unanimité.

Travaux mur de la mairie

L'état du mur de l'arrière-cour de la mairie nécessite des travaux délicats et d'urgence. Des études s'avérant nécessaires, monsieur le maire propose qu'une étude soit demandée à IT05.

La mise en place d'une convention d'assistance auprès de cet organisme est soumise au vote et acceptée à l'unanimité

Questions diverses

Monsieur Éric GUIGNARD propose de rencontrer l'association MOBIL IDEE pour échanger sur le projet de mobilité des jeunes et des anciens.

Les élections sénatoriales auront lieu le 27 septembre 2020.

Opération « cols réservés : Le col de la Sentinelle sera fermé le 06 septembre 2020

Monsieur le maire clôture la séance à 22h35.